



avant travaux, 28/05/2014



après travaux, 30/05/2017

## suivi écologique 2017 (n+1) travaux de restauration novembre : 2016 (n)

### contexte local :

dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune de Dietwiller a souhaité restaurer une ancienne gravière située à l'est du lieu-dit *Meyenhardt*, en lisière sud-ouest de la forêt de la *Hardt*. En effet, cette gravière a été partiellement remblayée jusqu'en 2002 malgré les dispositions juridiques actées par la commune (arrêté municipal du 14/03/2000 interdisant le remblaiement du site). Des opérations de reprofilage de berges de zones humides, de mise en lumière importante (coupe de saules) et d'export de dépôts de terre ont ainsi été réalisées.

### régime hydrique :

alimentation assurée par les battements du toit de la nappe phréatique, voire par les pluies et les eaux de ruissellement.

### vocation :

amélioration de la qualité écologique du site en faveur de la biodiversité, en particulier des Amphibiens et des Odonates.

### réalisation des travaux :

- entreprise : Nature & Techniques
- coût de renaturation : 12 000 €

### gestionnaire :

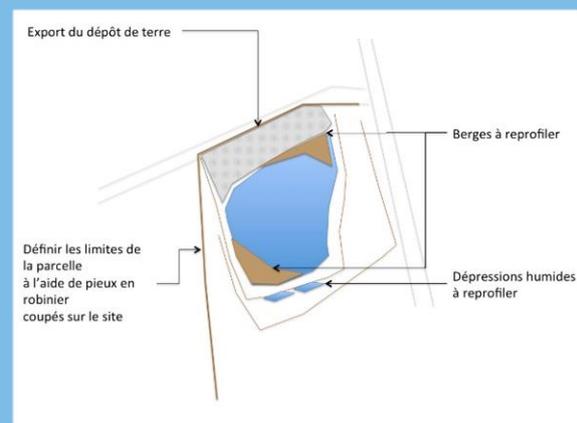
Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA)

### évolution des milieux entre 2016 et 2017 :

le réseau de zones humides nouvellement créées (mare principale accompagnée de deux dépressions déconnectées) a considérablement gagné en niveau d'ensoleillement. Par ailleurs, la lisière forestière ouverte et en contact avec la piste d'accès au couvert herbacé assez varié, constituent des zones refuges propices à la faune et la flore locales, en particulier les Amphibiens, les Reptiles, les Odonates, les Papillons et les Orthoptères.

### entretien actuel :

rien à signaler pour le réseau de mares et les milieux terrestres attenants. La zone de remblais au nord du site a été évacuée au courant du mois d'août, conformément aux engagements de la commune.



fin des travaux, 22/11/2016



fin des travaux, 22/11/2016

# inventaires faunistiques (mars à août 2017 – suivi à n+1 )

## indicateur effectifs d'Amphibiens adultes 2015-2017 :

- diminution du nombre de Triton crêté en lien avec le manque d'eau ;
- dominance relative du Triton palmé par comparaison avec les autres espèces de tritons
- ajout de quatre espèces par rapport à l'année n (2015) ; à noter toutefois que la présence des quatre espèces de tritons était déjà connue antérieurement, sans plus de précisions sur leurs effectifs.

| Amphibiens          | 2015 | n+1 | n+2 | n+3 | n+6 | n+10 |
|---------------------|------|-----|-----|-----|-----|------|
| Grenouille rousse   | 0    | 30  |     |     |     |      |
| Crapaud commun      | 0    | 4   |     |     |     |      |
| Triton palmé        | 6    | 16  |     |     |     |      |
| Triton ponctué      | 0    | 2   |     |     |     |      |
| Triton alpestre     | 0    | 1   |     |     |     |      |
| Triton crêté        | 18   | 8   |     |     |     |      |
| Tendance indicateur | -    | ↗   |     |     |     |      |

## indicateurs amphibiens 2015 à 2017 :



Entre 2015 et 2017, l'indicateur affiche une nette augmentation en lien avec la hausse de la richesse batrachologique, bien que les effectifs restent globalement faibles. La présence des quatre espèces de tritons est ici à mettre en exergue puisque les sites équivalents sont plutôt insolites en Alsace,

## niveau fonctionnalité mare :

le niveau de fonctionnalité des mares est jugé médiocre puisque, suite au fort déficit hydrique enregistré en 2017 en Alsace, les trop faibles niveaux de mise en eau n'ont pu contribuer au développement des larves d'amphibiens : aucun juvénile n'a donc émergé de ces mares en 2017. Les petites dépressions ont vite souffert de la sécheresse, ce qui a condamné les quelques pontes de Grenouille rousse dénombrées. À souligner cependant que la mise en lumière des zones humides ainsi que les habitats terrestres périphériques sont favorables aux Amphibiens ; ici, le facteur écologique limitant est bien l'hydropériode.



## problèmes rencontrés :

des traces de pneus (motocross ?) ont été relevées dans la mare principale à sec, le site est facilement accessible aux engins motorisés. Il a été également constaté que le puits de pompage agricole est toujours actif contrairement aux engagements initiaux de la commune. Ce puits a sans doute contribué à la diminution supplémentaire des lames d'eau du réseau.

## espèces exotiques envahissantes :

rien à signaler dans le réseau de mares mais présence à proximité du Robinier faux-acacia, du Solidage du Canada et du Sumac de Virginie.

## mesures de gestion préconisées pour 2018 :

- retrait immédiat du puits agricole toujours actif, qui nuit à la bonne fonctionnalité écologique des zones humides de la gravière. Le cas échéant, l'infraction pourrait être constatée directement par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et/ou par la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin (DDT 68) ;
- mise en place d'une barrière (ou de blocs rocheux) aux entrées pour limiter l'accès aux engins motorisés mais permettant l'entretien du site (fauche différenciée) ;
- fauche tardive (août/septembre) en périphérie de la mare avec conservation de zones refuges et rotation de fauches (ex : 2/3 surface de couvert herbacé différente fauchée tous les deux ou trois ans).



contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - [alain.fizesan@bufo-alsace.org](mailto:alain.fizesan@bufo-alsace.org) ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX – 03 87 34 47 40 - [emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr](mailto:emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr) ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - [vonna.a@haut-rhin.fr](mailto:vonna.a@haut-rhin.fr)